

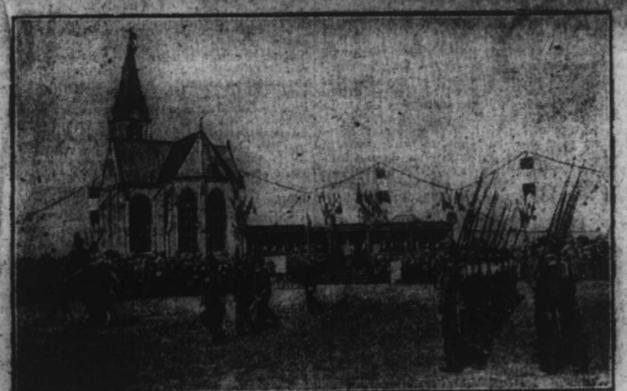
# GRAND ROUX

## BOUBAIX-TOURCOING

5 CENTIMES

BUREAUX : BOUBAIX — 35, rue de Villers-Bretonneux — TOURCOING — 45, rue des Diables

### Aux fêtes de Bouvines



Le défilé de l'infanterie

## GAZETTE

### La prière du soir

L'héritier du trône qui vient de trouver en Bosnie une mort tragique se trouvait un jour en villégiature dans un petit village des alentours de Marienbad. On sait que l'infortuné prince était catholique très convaincu et fervent.

### Un trait de la duchesse de Hohenberg

On sait que la duchesse de Hohenberg était très pieuse. Jamais le châtelain de Konopischt ne manquait d'assister à un office célébré au château. Elle exigeait que tous y assistassent avec elle. Un vétérinaire viennois mandé à Konopischt pour donner ses soins à des poules de grande race tombées malades prétendait, sur consultation donnée, repartir le lendemain matin pour Vienne, mais ce lendemain était un dimanche. Et le soir même un domestique de la princesse venait rendre le vétérinaire attentif au fait qu'il manquerait la messe s'il s'obstinait à vouloir repartir le lendemain à l'aube.

### Un double exemple

Nous avons signalé le bel acte d'énergie des catholiques de Cruzy-le-Chatel (Yonne) qui, d'eux-mêmes, ont remis en place la grande croix du cimetière renversée par ordre de la municipalité. On nous écrit que ces vaillants catholiques ont organisé depuis plus d'un an l'enseignement familial en faveur de leurs enfants, exclus de l'école communale pour avoir persévéramment refusé de se servir de manuels condamnés. Voilà deux faits qui pourraient être proposés en exemples aux chrétiens de régions réputées plus croyantes.

### Les cloches de Bazailles

On n'ignore pas la vaillante défense de la petite ville qui fut réduite en cendres par les Prussiens le 1<sup>er</sup> septembre 1870. Le village a été rebâti, et depuis dix ans il a une église neuve; mais il y manque encore la voix des cloches. En 1870, l'unique cloche, après avoir fait entendre le glas funèbre de l'invasion, tomba du clocher incendié et se brisa. Un des fragments qui a été conservé doit entrer comme une relique historique dans la liste des nouvelles cloches, pour lesquelles l'Association de Bazailles (Ardennes) nous adresse un touchant appel. Puissent-elles, en réclamant pour les héros de Bazailles le secours de nos prières, servir cette fois à sonner, non plus un glas de mort, mais le 7<sup>e</sup> Dieu des prochains victoires, si nous savons nous en rendre dignes.

### Deux poids, deux mesures

Le 14 juin, par la volonté de M. le maire de Montauban, policiers, gendarmes, troupe assiégaient la cathédrale et l'évêché. Motif : Empêcher les catholiques de faire une procession pacifique. Le 21 juin, les rues de Montauban étaient arrosées pour que la poussière fut plus clémentine de coutume, la circulation des voitures était interdite, pendant plusieurs heures, dans les principales rues de la ville; les agents de ville étaient réquisitionnés non pour arrêter mais pour protéger.

### En Bosnie-Herzégovine on pille, on massacre les Serbes

A Sarajevo, les manifestations consécutives à l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand et de sa femme, qui avaient commencé dimanche, ont repris lundi matin et ont continué jusqu'à 3 heures de l'après-midi. Les manifestants ont saigné plusieurs

### Les grands criminels

Voici une « Note pour les commandants de compagnie » d'un de nos régiments de l'Est, et dont on nous affirme l'authenticité :

Il est rendu compte au colonel que, depuis quelques jours, un sergent, deux caporaux et environ cinq soldats vont, vers 8 heures du soir, faire des répétitions de chant dans l'église de Fromelenes en vue des premières Communions qui doivent avoir lieu le dimanche 28 courant. Cette manière de faire est rigoureusement interdite par les circulaires ministérielles, et le colonel est décidé à punir les auteurs de cette infraction dès qu'il les connaît.

### La situation extérieure

M. René Viviani a entretenu ses collègues de diverses questions de politique extérieure.

### Le travail dans les mines

Le ministre du Travail a fait connaître les conditions dans lesquelles va entrer l'application de la loi du 31 décembre 1913 sur le travail dans les mines.

### L'assassinat de l'archiduc

#### Violentes manifestations contre les Serbes

#### Les corps de l'archiduc et de la duchesse sont embarqués à bord d'un navire de guerre

L'état de « justice sommaire » a été proclamé dans la ville et le district de Sarajevo.

Lundi après-midi, deux trains spéciaux sont arrivés dans la capitale de la Bosnie. Ils amenaient des troupes d'infanterie. Ces troupes ont été consignées dans les casernes.

Les rassemblements de plus de trois personnes sont interdits. La cour martiale est entrée en fonctions. La loi civile est remplacée par la loi militaire. Le meurtre, l'assassinat, l'incendie,

magasins serbes, le palais du métropolitain serbe, une imprimerie serbe, une banque, l'hôtel de l'Europe et le café du midi sont, fréquentés par des Serbes nom, fréquentés par des Serbes nom, fréquentés par des Serbes nom.

Dans un magasin de drogues, toutes les marchandises ont été jetées sur la chaussée et dispersées. Les Serbes ne se risquent plus dans les rues. Ils se sont barricadés chez eux. Boubou ont même déjà fait la ville.

La troupe, armée de mitrailleuses, est intervenue avec vigueur et, sur son intervention, les manifestations ont pris fin.

On assure qu'une bombe a été décochée verte chez une femme serbe.

Les nouvelles parvenues d'autres localités de Bosnie-Herzégovine, signalent, dans des rassemblements tumultueux de Croates et de musulmans ont eu lieu à Mostar, Banja-Luka, Novi-Goritz, Livno et Toluha. Partout la foule manifeste contre les Serbes.

Grâce à l'intervention rapide de la troupe, ces démonstrations se déroulèrent sans effusion de sang.

Partout, à Nevesinje, et toujours d'après les journaux, trois agitateurs furent arrêtés parce que, dans la foule,

Le nouvel Hôtel de Ville de Sarajevo où on a transporté les corps de l'archiduc et de sa femme

le vol et les rassemblements peuvent être, d'après la loi, punis de mort.

Le commissaire du gouvernement a publié une proclamation prescrivant notamment la fermeture des restaurants à 8 heures et des cafés à 10 heures du soir. Les portes des maisons particulières doivent être également fermées à 8 heures du soir. Il est interdit de stationner dans les rues.

## Graves leçons d'un incident

Si la grève-émeute des facteurs du bureau central de Paris est terminée — ce qui est encore loin d'être certain, elle n'aura été qu'un incident grave, mais passager.

Et cependant les enseignements qu'elle comporte sont nombreux et capitaux. L'incident, en effet, est la résultante d'une situation d'ensemble, et le symptôme d'une anarchie profonde.

Si l'on considère la grève du point de vue politique, elle est tout à fait figurative de la corruption et de la désorganisation parlementaires.

Il parait qu'on avait pris vis-à-vis des sous-agents des engagements. Des engagements ! Des promesses ! Mais ministres et députés passent leur vie à en distribuer autour d'eux, qu'ils ne pas les tenir. C'est ainsi que les ministres achètent leur portefeuille et les députés leur siège au Palais-Bourbon. C'est la triomphante du régime de « l'assiette au beurre ».

Qu'on le remarque, tout le monde est d'accord sur le principe que la revendication des postiers est juste. Les logements à Paris sont d'une cherté exorbitante : la cherté est la même pour les sous-agents que pour les agents. Le principe de l'élevation du minimum d'allocation de logement a été admis. Les conséquences sont inévitables.

Mais, ou bien il ne fallait pas prendre d'engagement, ou bien il fallait le soutenir à fond devant le Sénat et empêcher ainsi l'exaspération des postiers, suite du refus opposé par les sénateurs à la concession des députés.

Les gouvernants et les politiciens sont donc responsables.

Mais si, d'autre part, on considère la grève du point de vue social, elle est effrayante.

On nous a rapporté les propos de beaucoup de ces sous-agents. Pas un ne parait se douter de la portée de l'acte commis. C'est à peine les conséquences de l'industrie, le commerce, les particuliers, c'est vrai. Il y a eu des dommages, c'est vrai encore. Mais que voulez-vous, c'est notre droit. Voilà le résumé des conversations de ces braves gens.

Bien plus, ils menaient naïvement de recommander si satisfaction ne leur est pas accordée.

Ils ne se doutent pas qu'ils sont chargés d'un service public, que l'intérêt général dans une société doit primer, qu'il y a un contrat ou quasi-contrat résultant de leur entrée dans l'administration.

Si leur argumentation était valable, on pourrait arrêter tous les transports, supprimer toutes les communications, priver la population d'eau, de pain et de lait... les instituteurs pourraient fermer leurs écoles, les ambassadeurs cesser leurs notes représentatives de la France... les soldats pourraient refuser le service pour obtenir une augmentation de traitement ou une faveur gouvernementale.

Non, cela est inadmissible. L'intérêt général exige la fidélité des fonctionnaires à leur poste où ils sont venus de leur propre volonté. Tout gouvernement qui acceptera le principe de la grève des fonctionnaires sera victime de l'anarchie.

Quel jour ces incidents ouvrent sur la « cité idéale » rêvée par les socialistes, où en réalité il n'y aura plus que des fonctionnaires !

Un regard sur cet horizon donne le frisson !

Lorsqu'on pense à ces choses, il est impossible que l'esprit ne s'élève pas vers des considérations plus générales.

Depuis quelques mois, de tous les points de l'horizon, des partis les plus divers, des voix indépendantes s'élèvent, épouvantées par le gâchis général dans lequel nous palatons.

Et la pensée se reporte vers l'énorme responsabilité de cette Assemblée nationale, si honorable, si intelligente, si dévouée, qui, après la guerre, a réparé nos blessures, relevé notre crédit et restitué notre dignité nationale. Nous lui rendons, certes, justice. Mais comment a-t-elle pu nous donner une Constitution qui n'en est pas une ?

Composée, en grande majorité, de monarchistes qui ne surent pas s'entendre pour appeler au trône, selon leur devoir, l'homme qui avait le droit d'y monter, elle voulut faire œuvre « provisoire ». Et son œuvre provisoire est mortelle.

Il manque à la France une autorité. Car un homme ayant autorité, qu'il soit roi, empereur ou président de la République, peut, aux heures difficiles, imposer ce qu'exige l'intérêt général : une certaine conscience de sa responsabilité devant le monde et devant l'histoire, ou mieux encore, s'il a le bonheur de l'avoir, le sentiment de sa responsabilité devant Dieu, le met à même de faire les actes nécessaires. C'est pour cela que la République romaine prévoyait la « dictature ». C'est pour cela que les présidents des Républiques américaines sont nommés par le peuple.

A la France il manque une limite de la puissance des parlementaires qui les preserve de l'empiétement sur le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire. C'est Clemenceau, qui a dit tant de choses justes et tant de sottises, qui vou-

lait que les parlementaires ne puissent pas disposer de la police, de la justice, des ministres. Voilà une excellente pensée.

A la France enfin, il manque une Cour suprême, composée d'hommes au-dessus des compétitions et assurant le respect des principes supérieurs et des droits individuels.

Ces garanties peuvent être cherchées dans un changement de régime : beaucoup le pensent. Elles peuvent être obtenues par une réforme de la Constitution : beaucoup le pensent aussi.

En tous cas, aucun penseur ne niera que la France devra se créer ces garanties ou périr.

Toutefois, élevons-nous plus haut encore. Toute constitution humaine est fragile et imparfaite. C'est pourquoi ce n'est pas sur la lettre d'un texte constitutionnel qu'il faut absolument placer son espoir.

Le fondement vrai des sociétés, c'est la croyance en Dieu, c'est la religion, c'est la conscience.

Avec une conscience populaire bien formée, un peuple peut vivre, malgré les vices de sa Constitution ou les lâchetés de ses gouvernants. Sans elle, les meilleures Constitutions sont condamnées à être impuissantes.

Lorsque dans un peuple on enseigne aux enfants que le bien c'est « l'utilité », ainsi que le disait un de ces manuels condamnés par nos évêques, que voulez-vous qu'il devienne ? Chacun cherchera son bien, son plaisir, sa fortune, l'utilité personnelle. Et, en fin de compte, on en reviendra pratiquement à l'adage : « L'homme est un loup pour l'homme, Homo homini lupus », c'est-à-dire à la sauvagerie.

C'est pourquoi, de tous ces incidents, nous, à la Croix, nous ne cessons de tirer, sans varier, — parce que c'est la vérité fondamentale — cette conclusion : Revenons à Dieu, à la conscience qui apprendra à chacun à sacrifier, par devoir, son intérêt privé à l'intérêt général.

FRANC.

## ROME

(Par dépêche de notre correspondant particulier)

Rome, 29 juin. Le Pape a été dans la cour Saint-Damase environ 10 000 fidèles. Malgré le défilé de la maison d'Autriche, la réception n'avait pu être ajournée, car les invitations avaient déjà été lancées.

Le Pape parut au balcon central à 5 h. 1/2 et répondit en saluant de la main aux acclamations des pèlerins. La musique des gardes pontificales joua l'air du cantique : *Non vultis Dies*, dont les assistants chantèrent l'ensemble la traduction italienne. Pie X donna l'absolution et la bénédiction pontificale ; puis la foule se rendit à Saint-Pierre où elle fut grossie de la multitude des Romains que la fête des grands apôtres y avait attirée.

Pie X a suspendu ses audiences privées, en signe de deuil à l'occasion de l'attentat de Sarajevo.

### Le Pèlerinage des associés de N.-D. de Salut à Montmartre

Pieuse et vibrante manifestation, que ce Pèlerinage annuel des membres de l'Association de Notre-Dame de Salut au Sacré-Cœur, en la Basilique nationale de Montmartre. Il a eu lieu au matin de ce dernier jour de juin. Un chœur puissant de voix d'hommes entonnait de la tribune de l'orgue les chants liturgiques pendant qu'à l'autel se célébrait la messe, et au moment de la Communion ce fut à la Table Sainte un long défilé de pèlerins recueillis, auxquels deux prêtres distribuèrent le Corps vivant du Seigneur.

Puis, la messe achevée, M. le chanoine Gerbier, évoqua, du haut de la chaire aux colonnes de marbre, les graves souvenirs qui marquèrent simultanément la fondation de ces deux grandes œuvres catholiques : la Basilique du Vou national et l'Association de Notre-Dame de Salut. C'est en 1871, aux jours sombres de la défaite humiliante et de la guerre civile, qu'elles furent fondées. Et l'orateur, dans un discours tout chargé de riches trondalions scripturaires, montre comment le Sacré-Cœur de Jésus, foyer de tout zèle, a été particulièrement le foyer ardent aux rayons duquel ont fleuri et fructifié les magnifiques entreprises de zèle multiforme où se déploient aujourd'hui l'activité et le dévouement apostoliques des membres de l'Association de Notre-Dame de Salut : œuvres d'enseignement : écoles, patronages, et surtout la Bonne Presse qui depuis sa fondation, par cet apôtre incomparable, dont la mémoire vénérée est encore si vivante au cœur d'un grand nombre, réalise tant de bien ; œuvres de prières avec les Pèlerinages à Lourdes et à Jérusalem ; œuvres de charité et de miséricorde de toutes sortes.

M. le chanoine Crépini, en quelques chaudes paroles, après le discours de M. le chanoine Gerbier, tint à rappeler la date de la consécration solennelle de la basilique, le 17 octobre prochain, et à convier à cette fête les associés de Notre-Dame de Salut et toutes les œuvres qu'ils représentent.

La bénédiction du Saint-Sacrement couronna cette réunion plus nombreuse que jamais, et où le personnel de la Maison de la Bonne Presse, tant des bureaux que des ateliers, était largement et dignement représenté.

H. D.

### Le Cosmos

Revue des sciences et de leurs applications

Un vol. 20 francs ; étranger, 25 francs ; le numéro, 5 francs. — Editeur : la Bonne Presse, 4, rue Bayard, Paris, VIII.

### Adveniat regnum tuum

Jeudi 2 juil. — VISIT. DE LA Ste VIERGE

Paris 30 juin 1914

## La journée

M. Mabry poursuit la réalisation du plan d'œuvre de formation des députés indépendants. Sur sa proposition, ce matin, le Conseil des ministres a décidé la suppression ou la fermeture de 142 maisons religieuses « ne répondant à aucun but d'utilité publique », ou « restant à supprimer », par application de la loi de 1904.

La séance de mardi au Palais-Bourbon a été consacrée à la discussion de certaines élections contestées.

Le Pèlerinage annuel des membres de l'Association de Notre-Dame de Salut, à Montmartre, a eu lieu ce matin : la Bonne Presse y était représentée par un groupe important d'employés et d'ouvriers.

En publiant la liste des 23 562 comptes abandonnés aux Caisse d'épargne, l'« Officiel » informe les déposants intéressés qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1915, les dépôts (remboursement ou remboursement) date de trente ans seront atteints par la prescription et seront donc à la charge des dépôts et consignations, s'ils n'ont pas encore été retirés d'ici le 31 décembre 1914.

Dans certains cercles officieux austro-hongrois, on rend la Russie et la Serbie moralement responsables de l'assassinat de l'archiduc. A Sarajevo, où deux nouvelles bombes ont été jetées, l'état de siège a été proclamé. Des manifestations violentes et sanglantes ont eu lieu contre les Serbes.

Le roi des Belges, Guillaume II, les rois de Bavière et de Saxe, assisteront aux funérailles de l'archiduc François-Ferdinand.

La colonne Gouraud a livré un combat dans la région de l'Innaouzen. Nos pertes sont de 3 tués et 20 blessés.

Les Espagnols ont éprouvé de grosses pertes dans un combat dans le nord du Maroc.

A la séance de clôture, tenue à la Maison du Peuple de Madrid, le Congrès de l'Union générale des travailleurs espagnols a décidé une grève de vingt-quatre heures pour protester contre la guerre du Maroc.

La populace de Madrid, mécontente de l'augmentation du prix du pain, a pillé 400 boulangeries.

L'ambassadeur de Russie, à Berlin, a remis à la Wilhelmstrasse une protestation de son gouvernement, relative à l'application aux sujets russes de la contribution financière extraordinaire pour les récents armements.

Au Mexique, le « général » constitutionnaliste Villa et Carranza seraient tout à fait brouillés. Il serait même question qu'ils abandonnent leur campagne. Villa est retourné à Torreón, faute d'argent et de munitions, Carranza lui refusant tout secours.

### Le Manuel des Institutions sociales agricoles

de MM. du Plessis et de Laubier

couronné par l'Académie française

(Prix Fabian, 1914)

Dans sa dernière séance de distribution des prix littéraires, l'Académie française, reconnaissant la haute valeur scientifique et pratique de l'ouvrage, indispensible aux agriculteurs, de MM. du Plessis et de Laubier, lui a décerné une partie du prix Fabian. Ce Manuel, écrit par M. Lucien Crouzet dans le *Bulletin de l'agriculture expérimentale* (mai 1914), « met à la disposition des fondateurs et des directeurs d'institutions agricoles toutes les notions de droit théoriques ou pratiques dont ils ont besoin pour créer et administrer un Syndicat, une Coopérative, une Société d'assurances, une Société de crédit agricole, etc., etc. Il leur donne, en outre, une foule d'indications utiles sur les institutions, publiques ou privées, qui intéressent l'agriculture et sur les moyens d'assurer moralement et sur les moyens d'assurer matériellement et de recueillir les campagnes. Il était difficile de réunir dans un livre relativement court un si grand nombre d'indications pratiques et de renseignements, fruit d'une longue expérience et d'une science juridique très avertie ».

Un vol. in-8 de 360 pages, 3 francs ; port, 0 fr. 20. — Bonne Presse, 4, rue Bayard, Paris.